



COMMUNE D'ESCAUTPONT
Département du Nord
Arrondissement de
Valenciennes
Canton d'Anzin



Envoyé en préfecture le 11/03/2025
Reçu en préfecture le 11/03/2025
Publié le 12 mars 2025
ID : 059-215902073-20250308-22_2025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08/03/2025

Date de convocation : 27.02.2025	L'an deux mille vingt-cinq ; le huit mars
Date de publication : 29.02.2025	Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Effectif du Conseil Municipal : 25	PRÉSENTS M. Raphaël KRUSZYNSKI ; M. Jean-Luc FRERE ; Mme Eveline LEGRAND ; M. Michel RENARD ; M. Patrick LATOUCHE ; Mme Christine PLUMECOCQ ; M. Benjamin LECLERCQ ; Mme Joëlle LEGRAND ; M. Jean-Claude LIETARD ; M. Jean-Luc BULENS ; M. Didier MARMIGNON ; Mme Corinne WISNIEWSKI ; Mme Corinne RIBEAUCOUP ; M. Romuald CHANTREL ; M. Daniel HERLAUD ; Mme Monique PASSET ; Mme Virginie BERNUS ; Mme Tiffanie SURIA, Mme Sandrine PONCHANT.
Quorum : 13	ABSENTS EXCUSÉS Mme Catherine ROLY ; Mme Sylviane DEBOSZ ; Mme Patricia DURIEUX ; M. Cédric LATOUCHE.
Présents : 19 Absents excusés : 4 Ont donné pouvoir : 3 Absents : 2	ONT DONNÉ POUVOIR : Mme Catherine ROLY donne pouvoir à Mme Joëlle LEGRAND ; Mme Sylviane DEBOSZ donne pouvoir à Mme Monique PASSET ; Mme Patricia DURIEUX donne pouvoir à M. Michel RENARD.
Ont pris part au vote : 22 Exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0	ABSENTS : M. Benamar TOUATI, Mme Aline LANGA.
Secrétaire de séance : Michel RENARD	

DELIBERATION N°22-2025-DF-RK

Objet : Vote du Budget primitif – Budget annexe « le Clos des Pensées » Exercice 2025

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante la délibération en date du 04 avril 2019 relative à la création du budget annexe pour le lotissement « Clos des Pensées » ;

Il rappelle également, comme pour le budget général de la Commune, que le Budget Primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante **avant le 15 avril** de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au Représentant de l'Etat. Par cet acte, l'ordonnateur (le Maire) est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend **du 1^{er} janvier au 31 Décembre de l'année civile**.

Ce **principe d'annualité budgétaire** comporte quelques aménagements pour tenir compte d'opérations prévues et engagées, mais non dénouées en fin d'année.

L'ensemble des documents budgétaires a été transmis à chaque conseiller municipal selon les délais impartis.

Le budget se présente en deux parties, section de fonctionnement et section d'investissement qui doivent être présentée **en équilibre**, les recettes égalant les dépenses soit pour le budget. Le projet de budget 2025 qui vous est présenté s'équilibre en :

- Section de Fonctionnement : **1.00€ H.T.**
- Section d'investissement : **0.00€ H.T.**

Il est proposé à l'Assemblée Délibérante :

- **De débattre** sur le projet de budget primitif de la commune l'exercice 2025, tel que présenté
- **D'Adopter** le budget primitif annexe 2025 pour le « Clos des Pensées » de la façon suivante :
 - Par chapitre pour la section de fonctionnement sans vote formel sur chacun des chapitres ;
 - Par chapitre pour la section d'investissement avec les chapitres « opérations d'équipement » sans vote formel sur chacun des chapitres
- **D'Autoriser** Monsieur le maire à signer tous les actes à intervenir

Vote du Conseil Municipal : Adopté à l'Unanimité
Pour : 22 voix - Contre : 0 - Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Mr le Maire,

Raphaël KRUSZYNSKI



Envoyé en préfecture le 11/03/2025

Reçu en préfecture le 11/03/2025

Publié le
ESCAUTPONT - BP - 2025

ID : 059-215902073-20250308-22_2025B-DE

S²LO

Budget Annexe Clos des Pensées (M57) - Clos des Pensées - Commune d'Escautpont

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 25

Nombre de membres présents : 19

Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES :

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

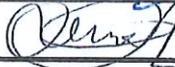
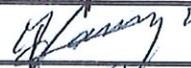
000022

Date de convocation : 27/02/2025

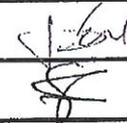
Présenté par Le Président (1),
A ESCAUTPONT, le 08/03/2025

Délibéré par l'assemblée de la Commune d'ESCAUTPONT(2), réunie en session ordinaire
A ESCAUTPONT, le 08/03/2025

Les membres de l'assemblée délibérante de la Commune d'ESCAUTPONT (2),(3).

001. KRUSZYNSKI Raphaël , Maire	
002. FRERE Jean-Luc , Adjoint au Maire	
003. LEGRAND-DUFRESNOY Eveline , Adjoint au Maire	
004. RENARD Michel , Adjoint au Maire	
005. ROLY-EL HIBA Catherine , Adjoint au Maire	
006. LATOUCHE Patrick , Adjoint au Maire	
007. PLUMECOCQ-FIQUET Christiné , Adjoint au Maire	
008. LECLERCQ Benjamin , Adjoint au Maire	
009. LEGRAND-DELHAYE Joëlle , Adjoint au Maire	
010. LIETARD Jean-Claude , Conseiller Municipal	
011. BULENS Jean-Luc , Conseiller Municipal	
012. DEBOSZ Sylviane , Conseiller Municipal	
013. DURIEUX-PATRIS Patricia , Conseiller Municipal	
014. HERLAUD Daniel , Conseiller Municipal	
015. MARMIGNON Didier , Conseiller Municipal	
016. WISNIEWSKI-BRICOUT Corinne , Conseiller Municipal	
017. PASSET Monique , Conseiller Municipal	
018. RIBEAUCOUP-CROHEM Corinne , Conseiller Municipal	
019. PONCHANT-CODET Sandrine , Conseiller Municipal	

V – ARRETE ET SIGNATURES	A
ARRETE ET SIGNATURES	

020. TOUATI Benamar , Conseiller Municipal	
021. CHANTREL Romuald , Conseiller Municipal	
022. LATOUCHE Cédric , Conseiller Municipal	
023. BERNUS Virginie , Conseiller Municipal	
024. SURIA Tiffanie , Conseiller Municipal	
025. LANGA Aline , Conseiller Municipal	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 11 mars 2025, et de la publication le 12 mars 2025 A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
 (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

A Escoutpont, le 12 mars 2025
 Pour le Maire empêché,
 Le 1^{er} Adjoint au Maire,
 J.-L. FRÈRE

